



Problème avec la CAF

Par **Vi**, le **08/12/2019 à 16:30**

Bonjour,rnrnJ'ai 2 enfants pour lesquels je perçois le CMG de la CAF. Mon plus jeune garçon est gardé par une assistante maternelle agréée. Je paie mon assistante maternelle et je déclare les salaires auprès du Pajemploi et je perçois le CMG par la CAF. Or, depuis le mois de mai 2019, ce n'est plus la CAF qui verse le CMG mais le Pajemploi. Depuis le transfert, je ne reçois plus aucune prestation car du côté du Pajemploi le dossier CAF de mon fils est fermé, et du côté de la CAF on m'explique que suite au transfert des paiements des prestations CMG au Pajemploi, certains dossiers ont eu un problème. Or depuis le mois de mai j'appelle, j'envoie des mails, je me déplace à la CAF pour qu'ils réouvrent les droits de mon fils afin que le pajemploi me rembourse, mais j'ai toujours la même réponse : votre dossier va être traité mais le problème peut prendre un peu de temps pour être résolu....nous sommes en décembre et là c'est plus possible. Je paie mon assistante maternelle sans le CMG et en plus je paie les cotisations patronales qui, normalement, sont exonérées quand on a les droits de la CAF. Je ne sais plus quoi faire, pouvez-vous me conseiller, svp ?rnrnMerci d'avance.

Par **amajuris**, le **08/12/2019 à 16:52**

bonjour,rnrnvous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.rnrnsalutations

Par **daudie**, le **09/12/2019 à 19:01**

je demande les apl avec une retraite de 1100euros veuve avec un loyer de 589 EURO ils me

disent que je n'ai pas d'enfants a charge qu'ils ne peuvent rien faire pour moi de m'adresser a un autre organisme je n'aurais jamais fais d'enfants a 66 ans ont n'ai tomber sur la tete la